

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2018

Convocation du 14 Mars 2018

Le Conseil Municipal, dûment convoqué à la demande de Monsieur le Maire, Pierre BARLOGIS, par convocation en date du 14 mars 2018, s'est réuni le lundi 26 mars 2018 à 19 heures 30 en Mairie.

**Etaient présents** : BARLOGIS Pierre, GORJUP Sébastien, ASTIER Bernard, BORNE Anne-Lise, ROSSELOT Nathalie, DAMOTTE Julien, MOYON Jean-Louis, ZABOLLONE Thierry, BELEY Frédérique, HENISSE Viviane, MATYSIAK Annie, CANAULT Christian, CLAVEQUIN Jean-Pierre.

**Absents excusés** : ELSLANDER Nathalie

**Procuration de** : Francis BERMONT à ROSSELOT Nathalie

Le compte rendu de la séance précédente est « adopté » à l'unanimité  
Le quorum étant atteint, le conseil a pu délibérer.

## **1 – COMPTE DE GESTION 2017**

Après examen des dossiers présentés, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion 2017 proposé par Monsieur FREYBURGER Jean-Pierre, Trésorier de Valdoie, se chiffrant par un excédent global de clôture de 234 011,51 €, identique au Compte Administratif 2017 établi par la commune

## **2 – COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

Après s'être fait présenter toutes les pièces nécessaires par Mr ASTIER Bernard, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Compte Administratif 2017 qui se solde par un excédent global de clôture de 234 011,51 € et qui s'établit ainsi :

Dépenses de fonctionnement :	573 763,15 €
Recettes de fonctionnement :	1 072 445,18 € dont 410 948,41 € d'excédent 2016 reporté
➤ Excédent de fonctionnement	<b>498 682,03 €</b>
Dépenses d'investissement :	979 691,49 € dont 156 741,47 € de déficit 2016 reporté
Recettes d'investissement	715 020,97 €
➤ Déficit d'investissement	<b>264 670,52 €</b>

Principaux travaux réalisés cette année : Travaux d'extension de l'école élémentaire avec création d'un périscolaire pour 730 996,05 €, aménagement de l'écluse Route de Vourvenans au-dessus du pont du canal (2<sup>ème</sup> phase), travaux chemin agricole, travaux au cimetière, travaux d'accessibilité pour les handicapés en mairie, mobilier et matériels informatiques pour le service état civil de la mairie.

## **3 – TAUX D'IMPOSITION 2018**

Après exposé du Maire et afin de déterminer le produit assuré des taxes locales de l'année 2018, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition fixés comme suit :

- Taxe d'habitation 7,44 %
- Taxe foncière (bâti) 7,44 %
- Taxe foncière (non bâti) 50,15 %

Le produit fiscal attendu pour ces trois taxes s'élève à 303 636 €.

#### **4 – AFFECTATION DU RESULTAT 2017**

Afin d'affecter le résultat du budget communal de l'année 2017, le Conseil Municipal décide d'inscrire la somme de 27 921,02 € au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisés) afin de couvrir le déficit d'investissement 2017. Ce montant correspond au déficit d'investissement augmenté des restes à réaliser des dépenses d'investissement et déduit des restes à réaliser des recettes d'investissement.

#### **5 – PROGRAMME TRAVAUX ONF 2018**

Montant du devis établi le 20/02/2018 par l'ONF pour le programme ordinaire 2018 dans les parcelles 18 et 14 :

- Investissement 2 533,74 €

**Décision du CM** : Accord à l'unanimité

#### **5 – BUDGET PRIMITIF 2018**

Le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2018 préparé par la Commission des Finances du 21/03/2018.

##### Fonctionnement

Dépenses : 1 215 637,01 € dont 484 255,01 € seront transférés à la section d'investissement  
Recettes : 1 215 637,01 € dont 470 761,01 € d'excédent de fonctionnement 2017 reporté

##### Investissement

Dépenses : 923 056,53 € dont 264 670,52 € de déficit d'investissement 2017 reporté  
Recettes : 923 056,53 € dont 484 255,01 € de virement de la section de fonctionnement

Les principaux travaux d'investissement prévus cette année sont :

- Travaux d'extension de l'école élémentaire avec périscolaire
- Participation de la commune à la construction de l'école maternelle de Châtenois-les-Forges
- Travaux cimetière,
- Sécurisation de la Route de Moval avec l'aménagement d'une double chicane
- Sécurisation de la Route de Dambenois à hauteur de l'intersection avec la Rue du Canal par un changement de priorité et la pose d'un STOP dans la descente sur la RD25
- Travaux de voirie (Rue des Résinots, aménagement parking Rue de l'Eglise, création fossés Voie Romaine, écoulement eaux pluviales Route de Dambenois et autres)
- Panneau lumineux pour informations communales
- Eclairage public : coupure de nuit sur une partie des candélabres
- Poursuite du PLU
- Valorisation du secteur des étangs : validée à la majorité : 4 abstentions

Décision du CM : Accord à l'unanimité

## **DIVERS**

**NEANT**

*Séance levée à 21 h 30*